

## **QUESTIONNAIRE de la LDH en vue du débat du 7 mars 2012**

### **I Des inégalités sociales à l'échec scolaire, comment en sortir ? Quelle école pour tous ?**

#### **L'école est-elle un service public comme les autres ?**

L'école est un service public comme les autres. Elle doit bénéficier en plus d'une priorité parce qu'elle est une des solutions aux problèmes que nous rencontrons.

#### **L'école privée et privée sous contrat a-t-elle sa place au sein de la république ?**

L'école privée sous contrat tient actuellement une place dans notre système scolaire. C'est l'école publique de la république qui doit être priorisée.

#### **L'école doit-elle être ouverte obligatoirement à la mixité sociale et comment ?**

L'école publique a comme objectif la réussite de tous les enfants et jeunes dans leur diversité. La mixité sociale doit s'appliquer à tous les domaines de notre société. Favoriser la mixité dans les logements est un objectif qui concourt à permettre la mixité à l'école. A court terme, il faut resectoriser les établissements scolaires.

#### **L'objectif de l'école est-il : de dispenser un savoir partagé par le plus grand nombre et/ ou des savoirs de haut-niveau ?**

L'objectif est de dispenser un savoir partagé par le plus grand nombre et d'engager chacun dans la voie d'apprentissages individualisés de haut-niveau.

#### **Faut-il repenser les missions, le recrutement, le statut, la formation, les procédures de nomination, l'évaluation des enseignants ?**

On ne naît pas enseignant. La formation, y compris pratique, est une nécessité. Les modalités de nomination et d'évaluation doivent être adaptées à une modification du métier d'enseignant. Le travail d'équipe doit être la règle, y compris dans chaque classe.

#### **L'école publique doit-elle être la même pour tous (unité et indivisibilité), en lien consubstantiel avec les principes de la république : liberté, égalité, fraternité et une république indivisible, laïque, démocratique et sociale ?**

L'école publique doit avoir les mêmes objectifs éducatifs pour tous. Elle doit développer ses capacités d'adaptation à chaque situation et chaque élève pour lui permettre d'atteindre réellement ces objectifs.

#### **L'Etat doit-il promouvoir l'égalité des chances en mettant en œuvre un plan de rattrapage massif contre l'échec scolaire ?**

L'état doit d'abord mettre en œuvre les moyens pour permettre à l'école publique d'atteindre ses objectifs. Si soutien il doit y avoir, c'est dans le cadre concerté et quotidien d'une école de la réussite.

### **II Savoirs, compétences et valeurs : quelles relations entre école et famille**

**Comment mettre fin au lien anxigène entre les familles et l'Ecole (boom du soutien scolaires) ?**

L'école de la République est au service de ses citoyens et donc des familles. Mais ce service public ne palliera pas à l'ensemble des difficultés sociales générées par la situation économique et sociale actuelle qui engendre cette anxiété. La garantie d'une formation tout au long de la vie est une des autres propositions.

**Les rythmes scolaires doivent-ils prendre en compte uniquement les rythmes d'apprentissage de l'élève ou doivent-ils prendre aussi en considération les rythmes sociétaux ?**

Les rythmes scolaires doivent être d'abord pensés pour répondre aux besoins des enfants. Il serait illusoire de croire que les rythmes sociaux n'influenceront pas ces rythmes d'apprentissage. Le calendrier scolaire, l'organisation journalière et hebdomadaire des activités éducatives doivent être le reflet de la prise en compte prioritaire de la première exigence.

**Doit-on développer les internats pour favoriser la réussite scolaire d'élèves en prise avec des difficultés ?**

L'internat est un moyen, non un but. Il doit être utilisé comme tel.

**L'école doit-elle le cas échéant intervenir dans les domaines suivants : éducatif, aide aux devoirs, aide sociale, etc. ?**

Le service public d'éducation doit nécessairement avoir des liens avec les autres co-éducateurs, les services sociaux et de santé. Il ne doit pas faire à la place mais coopérer pour le bien des enfants.

**Comment assurer la non-discrimination dans l'inscription des élèves à l'école ?**

Le service public d'éducation est par essence non-discriminant. La carte scolaire doit y veiller.

**III Quelles fonctions pour l'école ? Accès aux savoirs, citoyenneté, professionnalisation.**

**L'école peut-elle à la fois former l'homme, le citoyen et le travailleur ?**

L'école doit permettre à tous l'accès à la citoyenneté Française. Elle doit permettre d'être éduqué, d'accéder à des savoirs de haut-niveau, de se former, y compris, en professionnalisant son parcours au cours de sa vie scolaire, universitaire, de formation professionnelle.

**L'école peut-elle relever le défi de la construction d'une société plus solidaire ?**

L'école de la République s'appuie sur les valeurs de la République. La solidarité fait partie de ces valeurs. Elle doit participer à rendre la société plus solidaire.

**Êtes-vous favorable à l'interpénétration du système éducatif et du monde du**

**travail (productivité et employabilité) ?**

La formation ne s'arrête plus à 18, 20, 25 ans. L'interpénétration est une réalité. Le service public d'éducation doit rester le cadre et le moteur de la formation. Il ne doit en aucun cas être au service du monde du travail mais permettre un lien nécessaire.

**L'école doit-elle sélectionner des élèves (gagnants-perdants) ou être un lieu d'émulation (sans compétition) et d'éducation à la coopération et à la solidarité ?**

L'école est au service de chaque individu pour lui permettre de trouver une voie d'excellence personnalisée.

**L'école doit-elle être un lieu d'apprentissage des droits de l'homme et du citoyen servant de base à l'instruction de la morale et à la création d'un nouveau contrat social ?**

L'école est un lieu privilégié de socialisation. Il faut lui donner les moyens d'être un lieu de mise en œuvre des droits de l'enfant.

**L'école doit-elle apprendre à l'élève à résister à l'inacceptable, à la violence, à l'injustice, aux aliénations, aux dépendances, à désobéir, à se révolter, à se poser comme une conscience libre et bienveillante ?**

L'école doit être le lieu d'apprentissage de l'esprit critique. C'est cet esprit qui permet aux citoyens d'être ouverts aux autres et prêts à résister à l'injustice.